

DÉPARTEMENT
de la
Charente-Maritime

ARRONDISSEMENT
de ROCHEFORT

CANTON
de ROYAN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de ROYAN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 22 Avril 1947 194

OBJET :

Marché Daubas

47237

NOMBRE

de
Conseillers municipaux
ayant pris part au vote :

2

DATE

de l'affichage, à la porte
de la mairie, du compte
rendu de la séance :

L'an mil neuf cent quarante sept, le 22 du mois
d'Avril, le Conseil Municipal de ROYAN
s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de
M. REGAZONI Ch. Maire, en session
ordinaire
extraordinaire
d'après convocations faites le 24 Avril 1947.

Etaient présents : MM. REGAZONI Charles, Veyssière
Rochedereux, Basseux, Julien, Mce Arizet,
Melle Mikosky, M. Boudet, Chazeau, Chollet
Boulerne, Prugnaud Bouchet Genetier, Thomas
Trot, Savignac, Brussenmeyer, Olliver Domecq

Absents : MM. Arrivé, Coussinet, Counil, Conge
Praudon, Simon.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en
exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril
1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans
le sein du Conseil.

M. Chollet, ayant obtenu la majorité des
suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a

Après avoir écouté l'exposé de Mr le Maire
le Conseil décide de passer avec Monsieur Daubas,
plâtrier un marché de gré à gré de 19.790 fra (dix
neuf mille sept cent quatre vingt dix francs pour di-
vers travaux de plâtrerie exécutés à l'immeuble commu-
nal "ancien octroi de la route de la ramblade"

La Rochelle.

9 MAI 1947

Pour
le Sec

Legis



Fait et délibéré à
les jour, mois et an susdits. ROYAN

Ont signé au registre : MM.
les jours, mois et an
que desous.

N'ont pas signé : MM.

i le vote a eu lieu au
atin public, établir à
uite la désignation de
r vote (Art. 51 de la loi
5 avril 1884).

entionner à la suite
ause qui les a empêchés
signer (Art. 57 de la loi
municipale).



Pour extrait conforme :
Le Maire,

[Signature]

MARCHÉ DE CHE À CHE

Entre Monsieur Charles ROSSIGNOL, Maire de Royan, agissant en exécution de la décision du Conseil Municipal en date du 2^e Avril 1947

Et Monsieur DAUBAS Robert, Plâtrier, Boulevard "ellamy villa
"Ville Fleurs" à Royan.

IL A ÉTÉ CONVENU :

Monsieur Daubas Robert, s'engage à effectuer à l'ancien octroi de la route de la "renblade les travaux de plâtrerie prévus au devis ci-joint, pour la somme de 19.790 francs (dix neuf mille sept cent quatre vingt dix francs)

A Royan, le 5 Mai 1947

Le Fournisseur,

Le Maire,

APPROUVÉ

La Rochelle, le 9 MAI 1947

Pour le PRÉFET,
Le Secrétaire Général,



DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

COMMUNE DE ROYAN

Ancien Octroi, rue Paul Doumer, n° 122

Devis estimatif des travaux de réparation
consécutifs aux événements militaires de l'année 1945

n°s de série

MACONNERIE :

Sur façade rue :

Calfeutrement de l'azardes, réfection de joints sur
pierre de taille et raccords ; retaille d'assises en pierre,
en désalignement à l'angle gauche et coulage de ciment li-
quide - prévision 120,00

563 à 566

Blanchissage de la façade au lait de
chaux teinté : 6,00 x 6,00 = 36,00 à 1,90 68,40

à l'intérieur :

Divers raccords de crépissage sur murs
dans les pièces, rescellement de solives à l'é-
tage ; prévision : 35,00

Façade Ouest servitude en parpaings :

Bouchement de trous d'écarts ; prévision 15,00

Blanchissage à l'intérieur des pièces après
exécution des travaux de plâtrerie et des raccords
ci-dessus :

563 - 564
572

a) au lait de chaux teinté :

Au rez-de-chaussée :

cuisine : 38,00

Souillarde 26,50

Bureau 25,50

90,00

A l'étage :

Palier Escalier : 24,00

Petite chambre en

face

30,50

144,50 à 1,55

224,00

563 - 564

b) au lait de chaux non teinté :

Chambre rez-de-chaussée : 33,00

Grande chambre étage 50,50

83,50

à 1,40

116,90

579,30

PLATRERIE :

49	Démolition de cloisons en briques simples :		
	Rez de chaussée	15,80	
	Etage :	23,00	
		38,80 à 1,80	69,85
59 - 63	Descente des démolitions et transport aux décharges publiques		
	38,80 x 0,05 =	1.940	
	Foisonnement 50% =	0.970	
		2.910 à 28,50	82,95
91	Reconstruction des cloisons :		
	Surface démolition : 38,80 à 22,50 =		873,00
79	A L'ETAGE :		
	Piquage de plafonds jusqu'à la lisse et réfection :		
	Grande chambre	25,25	
	Chambre sur palier	9,45	
	Palier	7,90	
		42,60 à 18,40	783,85
	Calfeutrement au pourtour des plafonds , raccords d'enduit sur parties de cloisons et raccords divers :		
	Prévision		75,00
			<u>1884,65</u>

MENUISERIE

603	Dépose, ajustage et repose d'ouvertures :	
	15 M2 à 8,50	127,50

QUINCAILLERIE :

	Révision et réparation des ferrures, compris mêmes fournitures : prévision	50,00
--	--	-------

ELECTRICITE :

	Révision de l'installation, en particulier à l'étage ; évalué :	25,00
	Fourniture et pose de :	
236	Molure 2/5 : 12,00 à 2 f 70	30,00
103	Fil 16/20 : 30,00 à 2,35	70,50
93	Fil souple à 2 conducteurs : 4,00 à 5,75	23,00
213	1 lampe	7,40
13	1 abat jour en tôle émaillée	7,00
		<u>162,50</u>

VITRERIE :

Vitrerie en verre simple en remplacement :
200, à 40 f

80,00

Application des coefficients :

Maçonnerie :	579,30 x 10,5	6082,65
Plâtrerie :	152,80 x 8	1222,40
	1731,85 x 11	19050,35
Menuiserie :	127,50 x 9	1147,50
Quincaillerie :	50,00 x 10	500,00
Electricité	162,50 x 6	975,00

28977,90

Honoraires 5%

1449,00

TOTAL :

30.426,90

Mairie de Royan, le 7 NOV 1946
Le Maire,



Le 9 MAI 1947

Pour le Procureur,
Le Secrétaire Général,

Loges

